Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch
Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband
Band: 112 (2014)
Heft: 7-8

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ma mère, c'est la plus forte: une histoire de la naissance

Un enfant questionne sa mère enceinte sur la naissance de son petit frère et assiste à ce grand moment qui se déroule à domicile, en présence d'une sage-femme.

Pour une fois, ce qui est rare, l'accouchement est expliqué sans hospitalisation ni sentiment d'urgence. Des exemples accessibles illustrent la normalité de l'accouchement, comme la chatte qui donne naissance à ses chatons dans le coin le plus tranquille, au fond du placard. Ce petit livre (32 pages, pour enfants de 3 ans et plus) est l'œuvre de Canadiennes passionnées de périnatalité et ayant elles-mêmes vécu leurs derniers accouchements à domicile. Cynthia Durand a écrit le texte, Andréann Larouche l'a illustré et Isabelle Brabant l'a préfacé. Elles l'ont autoédité grâce à Fundo, une plateforme canadienne de financement participatif qui aide les artisans ou artistes par des moyens innovateurs (fundo.ca/fr).

«Un petit trésor. L'accouchement expliqué avec des mots de maman simples et apaisants. Une douce explication pour tout enfant qui se pose des questions sur l'accouchement et une superbe préparation pour celui dont la mère prévoit un accouchement à domicile. Un petit trésor, oui! Mais je ne crois pas que ce livre soit destiné seulement aux enfants. Toute femme qui s'apprête à accoucher et tout conjoint qui veut bien l'accompagner devrait retrouver l'enfant en soi et lire ce petit livre. Accoucher, c'est laisser son corps faire le travail.»

Isabelle Garneau, sage-femme québécoise

Pour découvrir ce projet et un extrait:
www.viewdocsonline.com/document/dz8qyj
Voir aussi:
www.lasaisondumammouth.blogspot.ch

Oui au dépistage de la trisomie, non aux «bébés sauveurs»

Le Conseil national a accepté le 3 juin 2014 – par 138 voix contre 38 et 13 abstentions – de lever l'interdiction du diagnostic préimplantatoire.
Les couples risquant de transmettre une maladie grave à leur enfant pourront probablement recourir au diagnostic préimplantatoire en Suisse. Le peuple aura néanmoins le dernier mot en votation, car une modification de la Constitution s'impose. Le dépistage de la trisomie 21 devrait également être compris dans le diagnostic préimplantatoire. Contrairement au Conseil des Etats, le National a accepté d'élargir l'examen des aberrations chromosomiques.
En revanche, la Suisse n'autorisera pas le recours aux «bébés sauveurs». Comme le Conseil des Etats, le National a refusé d'autoriser la sélection d'embryons à même de faire par la suite un don de cellules souches à un frère ou une sœur atteint d'une maladie incurable dans la révision de la Loi sur la procréation médicalement assistée.

Source: Communiqué ATS du 3. 6. 2014

Prévention du tabagisme passif dans le canton de Vaud

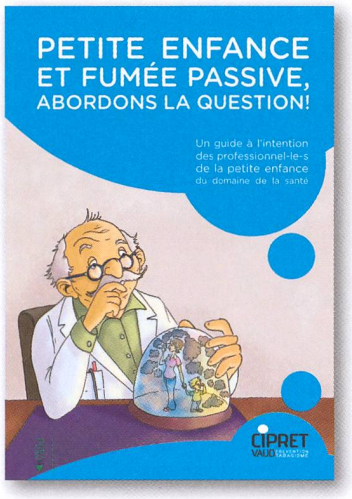

Entre 2010 et 2013, un projet intitulé «Petite enfance et fumée passive, abordons la question!» a été mis en œuvre pour informer et sensibiliser les professionnels de la santé du domaine de la petite enfance du canton de Vaud.

C'est finalement quelque 400 professionnels qui ont pu être (re)sensibilisés à l'importance d'aborder, dans leur pratique, la thématique de l'exposition des enfants à la fumée passive. Au total,

A la recherche d'un lieu pour exposer des photographies

Nadia Plagnard, sage-femme, a voulu mettre en évidence le travail de ses collègues qui aident à accoucher à domicile. Pour cela, elle a choisi la photographie argentique, car celle-ci permet de travailler sans trucages pour refléter la réalité et pour laisser les observateurs ressentir librement leurs émotions, impressions et pensées.
Ce projet intitulé «Regards sur la naissance à domicile» a bénéficié du soutien de la Fédération suisse des sages-femmes, de l'association Arcade des sages-femmes de Genève et de la Fédération Suisse des sages-femmes section Genève. Il a été présenté lors du dernier Congrès à Zurich le 15 mai 2014 ainsi que durant la fête des 20 ans de l'Arcade le 14 juin 2014.

A présent, Nadia Plagnard est à la recherche de lieux pour exposer ses tirages noir-blanc à la population.
Si vous avez une piste à lui proposer, n'hésitez pas à la contacter par téléphone: 076 616 77 41 ou par courriel: nadia@yogaveda.ch

2000 guides s'adressant aux professionnels de la santé ainsi que 12 000 feuillets d'information à destination des parents ont pu être distribués. Le nouveau programme cantonal de prévention du tabagisme 2014-2017 a récemment démarré. Le rapport final du projet 2010-2013 (mai 2014, 92 pages) apporte des précisions sur le déroulement du projet et les partenariats engagés et il présente les résultats de l'évaluation.

Vous pouvez désormais le trouver sur Internet: **www.cipretvaud.ch › le-cipret-vaud › rapports**

Le guide destiné aux professionnels ainsi que le dépliant pour les parents restent disponibles sur: **www.cipretvaud.ch/fumee-passive-et-petite-enfance**

Tous deux peuvent être commandés gratuitement au CIPRET-Vaud (Centre de référence cantonal en matière de prévention du tabagisme):
T 021 623 37 42, info@cipretvaud.ch

Comment l'alcool agit-il sur l'enfant durant la grossesse?

Une réactualisation du Focus *«Alcool et grossesse»* (4 pages, gratuit) a été réalisée par Addiction Suisse et la FMH (Fédération des médecins suisses).
La consommation d'alcool des femmes enceintes est toujours un sujet sensible. Il s'agit à la fois d'informer et de prévenir les femmes enceintes et leur conjoint ou partenaire. On y trouve une description du syndrome d'alcoolisation fœtale (SAF), des effets de l'alcool sur le fœtus (EAF) et du «fetal alcohol spectrum disorder» (FASD).

Cette nouvelle version (2014) peut être commandée ou téléchargée sur Internet: **www.addictionsuisse.ch › Matériel d'information**

Autorité parentale conjointe: nouvelle réglementation

Le Conseil fédéral a adopté le 14 mai 2014 de nouvelles dispositions sur l'attribution des bonifications pour tâches éducatives et de nouvelles normes d'exécution sur l'autorité parentale conjointe.

Les révisions nécessaires des ordonnances sur l'état civil sont entrées en vigueur le 1er juillet 2014, en même temps que la modification du code civil (CC). Afin que les autorités cantonales de protection de l'enfant et de l'adulte puissent se préparer à leurs nouvelles tâches, l'entrée en vigueur de la modification du règlement sur l'AVS a elle été fixée au 1er janvier 2015.
Par ailleurs, les enfants de parents non mariés ensemble seront mis sur un pied d'égalité avec les enfants de parents mariés en ce qui concerne le nom qu'ils portent. Les parents non mariés ensemble qui exercent conjointement l'autorité parentale décident lequel de leurs deux noms de célibataire leurs enfants porteront. Ce nom s'applique à tous les enfants qu'ils ont en commun, indépendamment de l'attribution de l'autorité parentale.

Source: www.news.admin.ch

Mini-symposium pour les professionnels de la santé et les médias

La semaine mondiale de l'allaitement maternel, qui se déroulera du 13 au 20 septembre, est placée cette année sous le thème *«Allaiter – un but gagnant pour la vie!»*.

Ce thème évoque les nombreux effets positifs que l'allaitement a pour les personnes directement concernées mais aussi pour leur environnement. On compte notamment sensibiliser la jeune génération, hommes aussi bien que femmes, aux avantages de l'allaitement.

La protection et le soutien à l'allaitement maternel sont des buts importants inscrits dans les Objectifs du millénaire pour le développement de l'ONU.
Dans ce cadre, un colloque interdisciplinaire intitulé «Allaitement maternel et travail» aura lieu à Fribourg, le 19 septembre 2014. On y débattra des questions suivantes: Comment soutenir au mieux les mères qui rentrent à leur place de travail après le congé de maternité et qui souhaitent continuer d'allaiter? Et quels sont les bénéfices qui en résultent?
L'inscription sur le site Internet de la Fondation suisse pour la promotion de l'allaitement maternel (www.allaiter.ch) est requise. Une participation aux frais de CHF 20.– est à payer sur place.

Recommandations pour «L'intégration dès la naissance»

L'an dernier, la Confédération, les cantons, les villes et les communes ont décidé de mener jusqu'en 2016 un dialogue avec les acteurs non étatiques du domaine de la petite enfance pour chercher ensemble des mesures concrètes destinées à améliorer les conditions-cadre du développement physique, psychique et social de tous les enfants, dès leurs premiers jours de vie, quelle que soit leur origine.
Après un premier échange en novembre 2013, les partenaires du dialogue (dont notre présidente Barbara Stocker Kalberer) ont concrétisé des objectifs stratégiques et défini six champs d'action. Un groupe de travail a été chargé de formuler des recommandations concrètes en vue de la mise en œuvre de ces objectifs.

Le texte complet présentant ces recommandations peut être consulté sur le site **www.dialog-integration.ch › «Dès la naissance»** ou encore sur le site **www.sage-femme.ch › News**